

Sujet : [INTERNET] contribution à l'enquête publique

De : <samcolni@nsc52.fr>

Date : 04/12/2019 11:39

Pour : <pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr>

Contribution de Nicole SAMOUR, élue de la Ville de Saint-Dizier et de l'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise à l'enquête publique

[L'analyse suivante respecte le schéma classique d'une analyse SWOT + risques.]

Préalable : Beaucoup d'habitants se disent opposés au projet. L'association Belles Forêts sur Marne a recueilli 977 signatures d'habitants opposés au projet dont 855 de la Haute-Marne. Je note aussi plus de 2700 signatures sur le site « change.org Joinville ». 32 communes, au 16 novembre, qui se sont déclarées opposées au projet Unitech ainsi que la Communauté de Communes Perthois, Bocage et Der à l'unanimité.

Pourquoi il ne faut pas donner l'autorisation d'exploitation à UNITECH :

1) L'argument des 40 emplois à terme avancé par Unitech:

Opportunité / Force : 40 emplois sont à mettre en parallèle des risques énoncés ci-après.

Opportunité / Faiblesse : il ne peut s'agir que d'emplois soumis à chômage technique, dans la mesure où les étiages de la Marne ne permettront pas à l'entreprise de fonctionner toute l'année. Mme la préfète, elle-même, lors de l'entretien du 28 octobre avec les opposants a rappelé que les décrets de restriction d'eau, tel que celui de l'été 2019, incluent la réduction d'activité voire l'arrêt total des entreprises consommatrices d'eau ou émettrices de rejets. Donc la laverie ne fonctionnera pas en période de sécheresse.

2) Sur le plan environnemental,

Menace / Faiblesse

Le choix d'implantation sur une rivière en début de bassin, ne me paraît pas pertinent. En été, le débit est extrêmement faible, et hormis quelques périodes de crues, il est peu abondant les autres saisons. D'autant plus que, selon Unitech, le traitement des eaux usées ne permet qu'un abattement de 60% de la radioactivité et que 40 % sont rejetés dans la Marne.

3) La consommation d'eau

Menace / Faiblesse

Unitech consommera 300 m³ d'eau de source par jour.

Il est regrettable de gâcher une eau de source pure pour en faire une eau de rejet polluée. Il vaudrait mieux utiliser une eau recyclée, qui n'attenterait pas à la ressource en eau, un bien riche et précieux.

Citation de Madame la Préfète devant les maires de la Haute-Marne, à qui elle a révélé sa stratégie globale pour l'eau, un remarquable discours politique à la hauteur des enjeux :

« Deuxième point d'avenir : l'élaboration conjointe d'une stratégie globale en faveur de l'eau, dans toutes ses dimensions : GEMAPI, sécurité et qualité des captages, assainissement, prévention des pénuries d'eau potable dont plusieurs communes ont souffert cet été.

Gestion raisonnée de son usage, au bénéfice de nos agriculteurs, de nos éleveurs si durement éprouvés, et plus généralement l'ensemble de la population. La crise sécheresse que notre département a connue ces dernières années nous impose ambition en la matière, et les outils législatifs dont nous disposerons, nous le permettront.

Je suis à votre disposition avec l'ensemble des services de l'Etat, pour cet avenir-là. »

Que Madame la Préfète mette en pratique ses ambitions en matière d'eau en ne donnant pas l'agrément à UNITECH.

A ma question lors d'une réunion publique : « pourquoi ne pas faire un circuit fermé avec recyclage de l'eau et donc économiser l'eau claire », la réponse fut : « nos clients refusent le mélange des eaux usées même après recyclage car il y a risque de pollution sur leur linge. » Ce qui signifie en clair que l'eau rejetée est contaminée !

4) Rapport de la MRAE du 18 avril sur la justification environnementale

Menace / Faiblesse

La justification environnementale d'avoir choisi Suzannecourt pour implanter cette installation n'est pas démontrée. C'était pourtant une demande de l'Autorité Environnementale dans son rapport du 18 avril :

« L'Autorité Environnementale souhaite que l'exploitant complète son dossier par la production de la justification environnementale du projet après réalisation d'une analyse multicritères de différentes solutions alternatives au regard des impacts du projet sur l'environnement et la santé humaine »

Or, la réponse d'Unitech à cette question de la MRAE n'est absolument pas environnementale, mais seulement géographique et logistique : « Site retenu de Suzannecourt : L'emplacement projeté sur la commune de Suzannecourt se situe au centre d'une vaste région comprenant de nombreuses installations nucléaires. L'ensemble des installations situées dans le quart nord-est de la France sont distantes de moins de quatre heures du projet ».

L'installation est prévue à Suzannecourt, au plus près des habitations, **au pied d'une colline qui retiendra les rejets atmosphériques. Par temps de brouillard, ce qui est souvent le cas, les émanations d'Unitech stagneront sur les habitations.**

5) Le bâtiment de maintenance annexe

Menace / Faiblesse

Ce bâtiment de maintenance annexe m'inquiète par son activité : travaux de décontamination et d'opérations sur des métaux avec grenailleuses, outils de découpe etc...

Rejets de métaux lourds dans l'atmosphère : Mercure, Plomb, Arsenic, Cobalt et Cadmium : plus de 500 kg par an.

Comment l'entrepôt mis à disposition de clients, de prestataires, de sous-traitants garantit qu'aucun matériel douteux n'arrivera et ne restera sur le site ?

6) la spécificité de Vecqueville

Menace / Faiblesse

Le champ captant de Vecqueville se trouvant immédiatement en aval du point de rejet de la laverie, le rapport hydrogéologique du laboratoire GEOPS « préconise notamment une surveillance analytique trimestrielle du champ captant »

Des analyses si rapprochées en disent long sur la confiance de ce laboratoire envers les rejets d'Unitech. Dans sa réponse aux questions de la MRAE, Unitech s'engage à réaliser cette surveillance.

S'il s'avère que le champ captant est effectivement pollué, qu'advient-il du captage d'eau de Vecqueville ?

Faudra-t-il approvisionner cette commune par camions citernes ou réaliser à la hâte un ouvrage permettant à Vecqueville de s'approvisionner en eau sur un autre site ?

7) Inquiétude sur l'eau potable à Saint-Dizier

Menace / Faiblesse : risque

Les habitants de Saint-Dizier, sont inquiets sur l'eau qu'ils consommeront car, si Vecqueville est polluée, Saint-Dizier le sera aussi, le captage de notre ville se trouvant à Ancerville-Güe, quelques kilomètres en aval.

8) La prise en compte des anomalies et des défaillances

Menace / Faiblesse : risque

Comme toute installation, Unitech n'est pas à l'abri de matériels défaillants.

Dans la réponse d'Unitech à la MRAE, on peut lire (page 44) « A la suite d'une analyse des données relatives aux laveries et aux blanchisseries fournies par le bureau d'analyse des risques et pollutions industriels (BARPI) ..., il apparaît qu'une mauvaise communication entre les acteurs, des consignes peu claires, l'accumulation des tâches à réaliser, l'absence de contrôle ou une absence de traitement rapide de l'écart peuvent conduire à l'omission volontaire ou involontaire d'un écart. »

Unitech répond (page 45) « L'installation construite par Unitech Services sera intégralement neuve... Aucun matériel ou autre support ne sera d'occasion... Les matériels défaillants seront systématiquement réparés, et, si nécessaire, remplacés.

Nous ne sommes pas certains qu'Unitech ne recourra pas aux mêmes procédés d'évitement de frais relevés par le BARPI (page 45) : « L'analyse des données du BARPI révèle que la normalisation des écarts dans les installations classées est fréquemment due à un choix d'évitement de nouveaux investissements financiers, parfois lourds, destinés à mettre fin à l'écart.

9) L'image du territoire

Menace / Faiblesse

Alors que la Haute-Marne déploie des efforts de promotion, à grand renfort de publicité de la part du Conseil Départemental pour sa campagne de notoriété « Haute-Marne Respire, Inspire », alors que le département s'enorgueillit de son jeune Parc National des Forêts, il est complètement paradoxal d'installer UNITECH sur ce territoire, qui a apparemment fait le choix de communiquer sur son « espace naturel préservé ».

L'installation d'Unitech impacte négativement l'image patrimoniale et touristique de la « petite cité de caractère » qu'est Joinville et l'image verte de ses environs ou on fait le choix de conserver et de promouvoir l'attractivité touristique de ce territoire.

Concernant l'impact sur le lac du Der : il sera désastreux. Les touristes qui choisissent le Der sont en général des vacanciers proches de la nature et risquent de se détourner du lac quand ils sauront qu'à 40 km en amont, une laverie du secteur nucléaire déverse ses effluents.

Ce sont donc bien plus de 840 emplois du tourisme qui sont menacés.

10) Pourquoi des communes souhaitent l'installation d'Unitech ?

Opportunité / Faiblesse :

Ce n'est pas l'argument de l'emploi qu'elles défendent mais l'intérêt financier qui les détermine à soutenir le projet :

En ce qui concerne Suzannecourt et Thonnance, il y a un intérêt économique à vendre l'eau des deux sources, soit 300 m³ par jour, le double de la consommation des deux villages réunis.

(Voir courrier du Syndicat des Eaux de Thonnance /Suzannecourt du 21 novembre 2015).

11) Avis de l'ARS du 8 novembre 2019 et de l'hydrogéologue du cabinet GEOPS

Voici l'analyse faite par l'association Belles Forêts :

Menace / Faiblesse : risque

Concernant les rejets métalliques du bâtiment annexe:

Écrit en toutes lettres dans l'avis de l'ARS.

Si la nature (*étude qualitative*) des rejets est connue et si une estimation globale de ces rejets importants est bien effectuée, la quantité effective de ces derniers au contact des populations n'est pas donnée. Et surtout, leur impact réel sur la santé des populations de ce bâtiment annexe n'a pas été effectué et n'est donc pas connu.

Concernant les rejets radiologiques :

Les impacts ne sont pas pris à leur juste mesure. L'ARS considère et regrette très clairement que nous ne puissions pas savoir s'il sera toujours possible de manger les légumes de notre jardin à proximité de l'installation (qui est plus qu'une laverie) de par les rejets atmosphériques.

L'ARS se demande s'il sera toujours possible, de par les rejets liquides, de manger les poissons de la Marne contaminés via la chaîne alimentaire. En effet, des poissons, comme les truites, concentrent les polluants par ingestion de petits poissons qui, eux-mêmes, ont consommé des crustacés qui ont été eux-mêmes contaminés par des végétaux contaminés ...

Page 5 sur 6

Si l'étude réalisée constate un impact de santé sur la population et décide de mesures correctives, cela ne sera d'aucune utilité pour les habitants qui seront déjà malades. En effet, cette étude ne serait plus une étude de risques mais plutôt un recensement malheureux des constats de dégâts sanitaires auprès des populations.

Conclusion de l'ARS favorable malgré les réserves :

Nous ne pouvons pas accepter de laisser installer cette entreprise avec de telles incertitudes et doutes sur sa nocivité, avec cette totale méconnaissance des impacts des rejets atmosphériques et liquides sur la santé. Nous exigeons le non agrément de cette installation dont il n'est absolument pas démontré son innocuité vis-à-vis de la santé des habitants.

Extrait de l'annexe 3 (page 14) : Hydrogéologue Véronique DURAND laboratoire GEOPS

Mais cette étude n'est pas faite et n'est pas prévue avant la construction d'Unitech

Nous ne pouvons accepter l'installation d'UNITECH alors qu'il existe de gros doutes sur le devenir des éléments radioactifs et le risque qu'ils dépassent un jour les seuils acceptables de concentration dans le captage.

Quand le mal sera fait, il sera trop tard

En résumé :

Grille swot	FORCES	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	1 item	2 items
MENACES	0 item	9 items

POUR TOUTES LES RAISONS EXPOSÉES CI-DESSUS, JE REFUSE CATÉGORIQUEMENT L'INSTALLATION D'UNITECH A SUZANNECOURT.

Nicole SAMOUR

1^{ère} Fédérale socialiste Haute-Marne

Conseillère municipale de la ville de Saint-Dizier

Conseillère communautaire de l'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise